

Geud'Infos

Municipales



LA LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATIONS DE GEUDERTHEIM



www.geudertheim.fr

N°47
DÉCEMBRE 2019

Éditorial



Pierre GROSS
Maire de Geudertheim

Chère concitoyennes,
chers concitoyens,

Avec notre G'IM,
vous allez à nouveau
prendre connaissance
des différents dossiers
et activités de nos
associations durant le
dernier trimestre 2019.

Plus que jamais dans ce
monde institutionnel en
plein bouleversement,

avec en outre la baisse des dotations de l'État,
les élus locaux que nous sommes doivent mettre
toute leur énergie au service de leur commune.

Énergie qui a été récompensée sur l'année par
la réalisation de différents chantiers, certains
en partenariat avec notre communauté de
communes de la Basse-Zorn, à savoir :

- la mise en place du Très Haut Débit
- la réalisation des bassins d'eaux boueuses
- l'achèvement de la piste cyclable
vers nos voisins de Hoerdt
- la restauration du clocher de l'église catholique.

L'année 2020 sera tout aussi dense avec
le lancement de notre chantier « École
maternelle-périscolaire » et la poursuite
du travail sur l'aménagement foncier.
2020 sera également l'année des élections
municipales ; je souhaite qu'elles se déroulent
dans le respect de chaque personne et
dans l'intérêt principal du village.

Je voudrais profiter de ce dernier édit de
la mandature pour remercier l'ensemble
des personnes, les conseillers municipaux,
le personnel communal, les membres des
différentes commissions, les responsables
d'associations qui, tout au long de ces années,
se sont consacrés au développement du
« bien vivre » dans notre commune.

À présent, je vous souhaite de passer
un très beau Noël en famille
et je vous présente mes vœux les plus chaleureux
de bonheur et de santé pour 2020.

***A scheni un gemetlichie Winochte
un a guedes neues Johr***

Sommaire

3 à 10

Geud'actus

11

Anniversaires

12-13

Dossier « Urbanisme »

14-15

Dossier « École »

16-17

Dossier « Tempête »

18-19

Infos pratiques

19

Le calendrier

20-26

Tribune ouverte

27

**Les mariés
de l'année 2019**

28

État civil

Geud'Infos
Municipales

Directeur de Publication :
Pierre Gross

Rédactrice en chef :
Michèle Heussner-Westphal

Comité de rédaction :
Arny Eyermann, Prazères Machado,
Dominique Mochel, Jérémy Ohlmann,
Béatrice Treil, Renaud Treil

Conception graphique et mise en page :
Damien Verrier

Crédits photos :
Commune de Geudertheim, Alfred Jung, Cyril Gife
Photography, Amélogis, Larché & Metzger, Le Bon
Coin, Denis Peter

Courriel : info@geudertheim.fr

Tirage : 1 200 exemplaires
Imprimé par l'Imprimerie Parmentier
sur du papier Oxygen Pure Silk 100 % recyclé
Décembre 2019 - Dépôt légal en cours



FÊTE DE NOËL DES SENIORS



La classe 1939



La classe 1949

En ce dimanche 8 décembre, nos seniors, invités par la commune, ont été accueillis au *Waldeck*, décoré aux couleurs de Noël. Des convives sur leur trente et un, un menu digne des restaurants étoilés, il n'en fallait pas plus pour passer un après-midi convivial. Après l'apéritif, le maire a souhaité la bienvenue à la classe 1949 pour sa première participation et a fait respecter une minute de silence en mémoire des aînés disparus. L'adjointe Marianne Peter a souligné le plaisir d'organiser cette manifestation avec des membres du CCAS et du conseil municipal. Côté coulisses, le trio de

cuisiniers s'est affairé à préparer les 200 assiettes dans une coordination semblable à un ballet. La joie de se retrouver, de se raconter les dernières nouvelles et les mines réjouies faisaient plaisir à voir. Rien ne manquait, ni la traditionnelle chanson *Petit Papa Noël* entonnée par les membres de la classe 1949, reprise par l'assistance sous la direction de l'incontournable André Lamblin, ni, ô surprise, la présentation du nouveau coq qui sera placé sur le clocher de l'église catholique, ni les intermèdes de la musique paysanne et du duo Bruno et Charles, invitant à quelques tours sur la piste de danse.



Les doyens du jour : Joseph Harnisch et sa sœur Thérèse Peter

GCO et compensations

Les travaux de construction du Grand Contournement Ouest (GCO) de Strasbourg, également dénommé COS (Contournement Ouest de Strasbourg), ont débuté en août 2018 après l'obtention de l'arrêté préfectoral dit unique. Cet arrêté précise les dispositions environnementales concernant la faune, la flore et la ressource en eau, que la société ARCOS, concessionnaire de l'autoroute, doit mettre en œuvre au fur et à mesure de l'avancement des travaux. La superficie totale à compenser pour le GCO, dont l'emprise définitive est de 278 hectares, porte sur 1 315 hectares pour la mise en œuvre des mesures compensatoires. Pour les zones humides par exemple, l'impact initial de 25 hectares entraîne 120 hectares de compensation.



L'actualité des travaux

Aujourd'hui, le chantier bat son plein sur l'ensemble des 24 km du tracé du GCO. La construction des trois ouvrages d'art majeurs est désormais bien engagée ; les viaducs de Vendenheim et de la Bruche, tous deux d'une longueur de plus de 450 mètres, sortent de terre, tandis que la section couverte d'Eckwersheim est en cours d'assemblage. Sur l'ensemble du tracé, la construction d'une cinquantaine d'ouvrages et les opérations de terrassement prennent forme, dessinant d'ores et déjà la future A355. Des dizaines de corps de métier travaillent de concert, près de 900 personnes œuvrent au quotidien.

L'aménagement foncier agricole et forestier

L'aménagement foncier agricole et forestier participe aux mesures compensatoires du GCO. Après l'attribution du marché public d'aménagement foncier au cabinet de Géomètres-experts Lambert et Associés, basé à Brumath, la commission intercommunale et les commissions communales d'aménagement foncier ont entamé le travail de classement et d'évaluation des terrains. L'aménagement foncier a pour objet d'attribuer à chaque propriétaire, dans chacune des catégories de terrains définies comme nature de culture, une superficie équivalente en valeur de productivité à celle des terres qu'il possède dans le périmètre, déduction faite des superficies nécessaires à la réalisation des ouvrages collectifs (emprise du GCO, chemins, mesures compensatoires, projets éventuels d'équipement communaux ou intercommunaux). La consultation des propriétaires pour l'aménagement foncier intercommunal de Geudertheim, Bietlenheim, Hoerdt, Vendenheim et Weyersheim s'est déroulée du 9 septembre au 12 octobre 2019 dans les mairies des différentes communes, où les documents afférents étaient consultables. Les observations

émises lors de cette consultation font l'objet d'un examen par la commission intercommunale d'aménagement foncier qui peut, le cas échéant, aboutir à une modification du plan de classement. Le cabinet de géomètres-experts a commencé en novembre 2019 à procéder à la phase dite de « réception des vœux », qui consiste à recueillir les souhaits des différents propriétaires et agriculteurs situés à l'intérieur du périmètre des opérations en vue de l'élaboration du plan du nouveau parcellaire. L'année 2020 sera essentiellement consacrée à l'élaboration de l'avant-projet puis du projet de nouveau parcellaire de l'aménagement foncier ; ce travail est mené en concertation avec les propriétaires, les exploitants agricoles, les commissions d'aménagement foncier, les communes, le bureau d'études en charge de l'étude d'impact environnemental.



Carte des exploitants agricoles de Geudertheim
(source : conseil Départemental du Bas-Rhin)

SEMAINE ALSACIENNE AU WALDECK: UNE 4^e ÉDITION TRÈS RÉUSSIE



Permettre à des enfants de découvrir la langue culturelle régionale, autrement dit l'alsacien, de façon ludique, telle est la mission que s'est donnée la communauté de communes de la Basse-Zorn en mettant en place, depuis maintenant deux ans, différents projets destinés aux jeunes enfants.

Du 21 au 25 octobre dernier s'est tenue au *Waldeck* la 4^e édition de la « Semaine d'immersion en alsacien » pour les enfants de 6 à 10 ans. 25 enfants étaient présents, un record d'inscriptions. Durant les éditions précédentes, les activités proposées concernaient la musique, le chant et le jeu. Au cours de cette 4^e édition, les enfants ont découvert en plus l'alsacien à travers des échanges de mots et de phrases du quotidien. Demander le pain en alsacien ou la confiture à son copain de table était une façon ludique de s'initier à la langue culturelle.

Chaque journée a débuté par un petit déjeuner offert par la communauté de communes avec des produits faits maison et locaux. À midi, repas tiré du sac, ambiance et décontraction pour les enfants sous le regard bienveillant des encadrants, bilingues et musiciens eux aussi.

À l'issue de la semaine, les parents et grands-parents étaient cordialement invités à une représentation musicale durant laquelle les enfants ont raconté une belle histoire et chanté de jolies chansons en alsacien. Les enfants, tout comme les parents, ont d'ores et déjà sollicité une nouvelle édition, qui est prévue pour la 1^{re} semaine des vacances de février 2020.

Pari gagné pour ce projet, qui intéresse d'autres collectivités souhaitant, elles aussi, pouvoir proposer un tel projet aux enfants de leur territoire.

Pour tous renseignements sur le développement de la langue culturelle régionale, merci de contacter Marie-France DUFILS, par téléphone au 06 48 14 49 68 ou par courriel : marie-france-dufils@abama.net

ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOT

Les travaux relatifs à l'éclairage du terrain de foot ont démarré début novembre, comme prévu, par la mise en place des socles en béton.

Début décembre, les membres du Football-Club ont commencé les travaux de génie civil avec la pose des fourreaux pour l'alimentation électrique des quatre mâts d'une hauteur de 18 mètres chacun, posés en semaine 50 par la société Fritz électricité de Niederroedern, attributaire du marché. Les bénévoles du club poursuivent chaque samedi les travaux, la dépose de la main courante est en cours.

Chaque mât est équipé de quatre projecteurs Led de 1 500 W chacun et d'un poids total de 160 kg par mât. En fonction des conditions météorologiques, les travaux seront terminés courant janvier. Ce projet a reçu un avis préalable favorable de la commission régionale des terrains de la Ligue du Grand Est de football pour le classement de l'installation au niveau E5. Cet éclairage à 190 lux devrait permettre aux joueurs de trouver plus rapidement le sens du but et de la victoire, c'est tout le mal qu'on peut leur souhaiter !

La Ligue des champions est en route, surtout au niveau de l'éclairage !



BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 octobre 2019

Le Conseil municipal a décidé :

- de créer un poste faisant fonction d'Atsem en contrat aidé à 30/35^e pour un remplacement d'un congé maternité et un poste d'adjoint d'animation pour des remplacements ponctuels à 20/35^e en qualité de contractuel.
- d'émettre un avis favorable à la demande de subvention de la Paroisse protestante de Geudertheim-Bietlenheim et de participer à hauteur de 10 % du coût total des travaux de rénovation et de réhabilitation du foyer existant, de mise aux normes des sanitaires avec réalisation d'une rampe d'accès PMR, de rénovation de la cuisine et du chauffage.
- d'acquérir les deux parcelles cadastrées comme suit :
 - section 18 n° 76 d'une contenance de 3,53 ares, à l'euro symbolique, aux consorts Gester de Weitbruch ;
 - section 18 n° 204 d'une contenance de 8,32 ares, au prix de 70 €/are, soit un montant total de 582,40 €, à M. René Krippleben de Geudertheim.
- de retenir l'offre de l'agence d'architecture LARCHÉ-METZGER de Strasbourg pour la maîtrise d'œuvre du projet de construction d'une école et d'un périscolaire maternels ; les honoraires ont été arrêtés à 15,45 % du coût de l'opération, représentant un montant forfaitaire de 321 360 € HT.

Séance du 8 novembre 2019

Le Conseil municipal a décidé :

- d'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2020 :
 - au nouveau contrat mutualisé du CDG67, d'une durée de 4 ans, concernant l'assurance statutaire du personnel communal ; l'assureur retenu étant Allianz ;
 - à la convention de participation mutualisée, d'une durée de 6 ans, proposée par le CDG67 pour le risque « prévoyance » couvrant les risques d'incapacité de travail et, le cas échéant, tout ou partie des risques de décès-invalidité ; les prestataires retenus étant l'Ipsec et COLLECTeam.
- de retenir, dans le cadre du projet de construction d'une école et du périscolaire maternels :
 - la société PREV&CO BTP de Weyersheim pour la mission de coordination de la sécurité et de la protection de la santé (mission SPS) pour un montant de 5 312 € HT ;
 - la société SOCOTEC de Strasbourg pour la mission de contrôleur technique de construction pour un montant de 6 300 € HT.
- d'émettre un avis favorable de principe au transfert de propriété en s'engageant à incorporer dans le domaine public de la commune la totalité des voies et équipements communs dans le cadre du projet de lotissement *Lichtstoekerweg* une fois les travaux achevés et réceptionnés définitivement par elle et les services concessionnaires.
- d'autoriser le Maire à reprendre 17 concessions au nom de la commune afin de les remettre en service pour de nouvelles inhumations.



UN 11 NOVEMBRE SOUS LE SIGNE DES DISTINCTIONS



La commémoration de l'armistice a eu lieu devant un public nombreux. L'hymne européen (*l'Ode à la joie*), chanté par près de 50 élèves de l'école primaire, dirigés pour la circonstance par André Lamblin, a introduit la cérémonie, qui s'est poursuivie par le dépôt d'une gerbe sur le monument aux morts, puis la *Sonnerie aux morts*. Devant les élus municipaux, les militaires, les sapeurs-pompiers, les représentants associatifs, les habitants de la commune parmi lesquels de nombreux parents, le maire Pierre Gross a lu la lettre de Geneviève Darrieusecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées. Elle a rappelé que 1919 correspondait à l'année du traité de Versailles et que le

11 novembre fut le premier de l'après-guerre. Dans les mois suivant l'armistice, la paix a été difficile à obtenir, elle est restée très fragile au niveau des États, tandis que les populations ont développé un devoir de mémoire. Pour clore le volet commémoratif, les enfants ont chanté *La Marseillaise*.

La cérémonie a continué avec la remise de distinctions. Trois agents communaux se sont vu décerner la médaille du travail, créée en 1913 :

- Christine Bildstein a obtenu l'échelon vermeil pour 30 ans de travail dans la collectivité. Elle a intégré les services municipaux en août 1988 en tant qu'agent de bureau stagiaire, avant d'être titularisée et de devenir agent administratif puis adjoint administratif principal.
- Thierry Hamm a également obtenu l'échelon vermeil pour 30 ans de service. Nommé aide agent technique stagiaire en juin 1989, puis titularisé, il est devenu plus tard agent d'entretien, adjoint technique. Depuis l'an dernier il est agent de maîtrise.
- Cindy Briffault, pour 20 ans de travail à la mairie, a obtenu l'échelon argent. Engagée en août 1999 en tant qu'agent de saisie informatique, elle est devenue par la



suite agent administratif puis adjoint administratif principal.

Le maire honoraire Erwin Fessmann, présent aux côtés des récipiendaires qu'il a côtoyés durant ses mandats, a alors pris la parole pour remettre à Pierre Gross la médaille régionale, départementale et communale échelon vermeil, qui lui a été décernée dernièrement par le préfet du Bas-Rhin pour 30 ans en tant qu'élu municipal. Erwin a retracé le parcours de Pierre qui a été l'un de ses adjoints dès 1989, avant de lui succéder en 2008. Le verre de l'amitié, à la salle des mariages, a clos la matinée.

De gauche à droite : Erwin Fessmann, Pierre Gross, Cindy Briffault, Jeanine Gross, Christine Bildstein et Thierry Hamm

SOIRÉE REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Freddy Muhl et Béatrice Treil, adjointe au maire

Vendredi 22 novembre 2019, la municipalité a été très heureuse d'accueillir les lauréates et lauréats du concours des maisons fleuries. Le fleurissement 2019 a été de bonne qualité, d'agréables arrangements fleuris ont été créés, et ce en dépit des fortes chaleurs. Grand coup de chapeau et remerciements à tous pour leur contribution à faire de notre commune un lieu synonyme de verdure et de fleurs.



Grand prix Fleurissement et aménagement extérieur :
Freddy MUHL

Prix « hors concours » : (vainqueurs de l'édition 2018)
Martine et François BRUDER

Prix « hors concours » : (vainqueur de l'édition 2017)
Daniel SCHMIDT

Prix « hors concours » : (vainqueur de l'édition 2016)
Paulette et Jean-Claude BRANDT

PALMARÈS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2019

Catégorie : Balcons fleuris

Bernard METZGER

Catégorie : Maisons fleuries

Maria-Térésa LORENTZ (3 fleurs)

Muriel GABEL (1 fleur)

Joël GROSS (1 fleur)

Catégorie : Maisons et jardins fleuris

• 3 fleurs

Élisa et René ANDRÈS

Suzanne SCHOHN

• 2 fleurs

Marthe et Joseph HARNISCH

Michèle LERGENMULLER

Bruno SCHOENENBERGER

Marie-Odile SEGEAT

• 1 fleur

Alfred ROSER

REMISE DES GILETS JAUNES



Le 15 octobre 2019, comme chaque année, Gérard Bertevas, chargé de la prévention routière à la communauté de communes de la Basse-Zorn, est venu dans la classe des CP afin de remettre à chaque élève son gilet jaune en présence du maire Pierre Gross.

Cette première étape dans le cycle d'initiation à la sécurité routière a permis aux élèves de CP de prendre conscience de l'importance du port du gilet jaune lors de leurs divers déplacements.

PLANTATIONS AUTOMNALES

On a eu du mal à enlever les floraisons estivales. Il fallait supplier les agents de nous les laisser un petit peu pour pouvoir encore admirer ces fleurs qui embellissaient nos rues. Les balconnières de la mairie et de la maison de la culture ont quand même tenu jusqu'après le 11 novembre. Entre temps, les plantations d'automne ont été effectuées par notre équipe aux maillots orange. Ce sera un mélémélo de tulipes, narcisses, fritillaires qui éclorent au printemps.



SAPIN DE LA PLACE PICQUART

En automne dernier, lors d'une visite chez Jacky Friedrich, nous avons remarqué un magnifique sapin. « Tiens ! Il irait bien sur la place du Général Picquart pour les fêtes », nous sommes-nous dit. La demande fut aussitôt faite et l'accord de principe donné, à condition que Madame soit d'accord ! Comme le sapin prenait de plus en plus de place et de lumière, Christian Hickel est venu le couper et le transporter dans son camion d'où les branches débordaient et balayaient les rues du village. La mise en place ne fut pas facile tellement ce sapin en imposait ! Ce n'était aussi pas évident de le décorer, il a fallu ajouter un complément de décoration.

Méfiez-vous, ne nous laissez pas visiter votre jardin, surtout s'il y a un beau sapin dedans...

EN PISTE !



Dans le cadre d'une réflexion globale sur les déplacements sur l'ensemble de son territoire, la communauté de communes de la Basse-Zorn a lancé la création de plusieurs pistes cyclables permettant le maillage en mode doux de ses communes membres. Ainsi, une piste cyclable reliant la commune de Geudertheim à celle de Hoerdt a été construite



et sera prochainement ouverte au public. Cette réalisation a pu se concrétiser grâce à l'engagement des élus locaux de chaque commune au niveau de l'acquisition foncière. Il faut souligner que presque tous les propriétaires fonciers ont réservé une suite favorable à ladite demande. Complétant la piste cyclable existante reliant les installations sportives et la zone d'activités, elle permettra aux habitants de Geudertheim et autres usagers de se déplacer en mode doux en toute sécurité jusqu'à la gare de Hoerdt, l'idée étant, à terme, de la prolonger jusqu'au collège de Hoerdt.

FIN DES TRAVAUX AUX ÉGLISES



Orpheline pendant quelques années de son dernier coq installé en 1983 et détruit à la suite d'une tempête, l'église catholique a de nouveau retrouvé son coq.

Après que le remplacement des ardoises sur la toiture du clocher a été achevé, un

nouveau coq a été mis en place le 13 décembre, lors d'une petite cérémonie organisée par la municipalité, après avoir été béni quelques jours avant par le curé Roland Diss. Hubert Breffa, très attaché au patrimoine de la commune, a offert 1 000 €. La mise en place des cadrans d'horloges et de leur mécanisme d'entraînement, la remise en marche des cloches et l'installation du paratonnerre devraient être achevés pour Noël. Enfin le démontage de l'échafaudage est prévu pour le 6 janvier 2020.

Le clocher de l'église protestante retrouvera aussi le fonctionnement de ses horloges et le son des cloches.



Anniversaires

La commune a l'habitude d'honorer ses aînés dès l'âge de 85 ans, puis tous les 5 ans suivants, et de fêter les noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans), et tous les 5 ans au-delà. Merci de bien vouloir signaler ces anniversaires remarquables en mairie.



Berthe Wolff • 85 ans



Roland Schramm • 85 ans



Noces de diamant
13/11 Époux Alfred Klein



René Beckerich • 90 ans



Mélanie Contet • 90 ans

Urbanisme et constructions nouvelles

19 permis ont été accordés en 2019.

Les permis de construire

Demandeur	Nature de la construction ou des travaux	Terrain	Accordé le
SCI ENSING Philippe GANGLOFF 19 rue Principale 67720 BIETLENHEIM	Construction de deux bâtiments (bureaux, logement de fonction et hall de stockage)	7 rue de l'Industrie	7/01/2019
M. & Mme Julien PAULEN 3 rue des Hironnelles 67170 GEUDERTHEIM	Réaménagement de la maison et de la grange, modification des façades et de la toiture de l'annexe, création d'un escalier extérieur	1 rue du Puits	11/01/2019
Christian MEYER 42 rue du Général de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'un abri de terrasse en bois ouvert	42 rue du Gal de Gaulle	22/01/2019
Jérôme WURSTEISEN 2 rue de la Rivière 67170 GEUDERTHEIM	Surélévation de la toiture des annexes pour l'extension du logement	2 rue de la Rivière	31/01/2019
Audrey LEONHARD 6 rue des Prés 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'une maison d'habitation et démolition d'un carport	6a rue des Prés	7/03/2019
SARL Charpentes HICKEL Christian 4 rue du Général de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'un bâtiment d'activités	11 rue de l'Industrie	22/03/2019
M. & Mme Jean-Marc HERRMANN 7 rue des Cerisiers 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'un carport et ajout d'une fenêtre	7 rue des Cerisiers	29/03/2019
Frank ERNEWEIN 6 rue des Cavaliers 67720 HOERDT	Construction d'une maison individuelle avec garage et piscine	32 rue des Primevères	18/04/2019
Charles FAULLIMMEL 28 rue de la Zorn 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'une maison d'habitation avec garage et d'un hall de stockage	9 rue de l'Arche	11/06/2019
M. & Mme Franck CONRAD 12 rue du Waldeck 57230 EGUELSHARDT	Extension d'une construction existante	2 rue des Noyers	11/06/2019
SCI FELIX Marc LIX & Éric FELTZ 3 rue de l'Artisanat 67170 GEUDERTHEIM	Extension d'un hall d'activités artisanales	3 rue de l'Artisanat	13/06/2019
Laurent SUSS 8 rue Principale 67720 BIETLENHEIM	Construction d'un immeuble de 4 logements et démolition du bâtiment existant	68 rue du Gal de Gaulle	21/06/2019
Sébastien PANIZZA & Anne-Sophie SERVE 3 rue du Frankenbourg 67450 MUNDOLSHEIM	Construction d'une maison individuelle et démolition d'une grange-atelier	17a rue des Petits Champs	18/07/2019
Société SCI NBG Ben GAYER 19 rue du Commerce 67550 VENDENHEIM	Construction d'un bâtiment d'activités	8 rue des Meuniers	31/07/2019
Claire HAUSSER 23 rue du Général de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'une maison individuelle	21 rue du Gal de Gaulle	31/07/2019
Matthieu RITTER & Élodie ZALAPI 15 rue du Général de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'une maison individuelle avec garage et piscine	15 rue du Gal de Gaulle	19/09/2019
Thiebaut NESME 1 rue des Primevères 67170 GEUDERTHEIM	Création d'une véranda sur terrasse existante	1 rue des Primevères	24/09/2019
Sylvie RAKIC 23 route de Bietlenheim 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'un garage double	23 route de Bietlenheim	24/09/2019
AMÉLOGIS Nicolas MONTILLARD 11 rue du Marais Vert 67084 STRASBOURG	Création du lotissement Lichtstoekerweg	rue des Cerisiers	12/11/2019

Microzone d'activités



On affiche complet ! Les plates-formes des deux derniers terrains commercialisés courant 2019 sont préparées et les structures du bâti sont déjà visibles. Ainsi se termine l'urbanisation de cette tranche de la microzone d'activités, densifiée en outre par des extensions de locaux en cours d'année.

À présent, il faut penser à l'avenir et à une extension de notre zone sur environ 1 à 3 ha. La communauté de communes, compétente pour le développement économique de notre territoire, aura la charge administrative de ce dossier sous l'impulsion des élus.

Lotissement *Lichtstoekerweg* rue des Cerisiers

Après avoir mené de concert avec la commune de Geudertheim l'aménagement du secteur *Heiligenhausel*, le groupe Proquivis Alsace, à travers sa filiale Amélogis, développe un nouveau projet de lotissement dans le village. En effet, Amélogis a repris à son nom, en mars 2019, un permis d'aménager portant sur une surface initiale d'environ 90 ares, réduite à environ 78 ares suite à un permis d'aménager modificatif obtenu le 12 novembre 2019.

Le projet relie la rue des Cerisiers (au niveau du n° 10) à la rue des Vignes et prévoit la création d'environ 14 lots de terrains à bâtir, destinés à accueillir uniquement de l'habitat individuel afin de respecter la cohérence du tissu urbain existant. Chaque lot, outre les branchements individuels classiques, sera raccordé au réseau de gaz. Quelques places de stationnement public sont prévues.

Les travaux de viabilisation débuteront vers mars 2020 pour une livraison des voiries provisoires au deuxième semestre 2020. La surface des lots prévus s'échelonne de 3,12 ares à un peu plus de 6,5 ares, le prix de vente est fixé à 22 500 € TTC l'are. Une liste d'inscription pour les personnes intéressées par l'achat d'une parcelle sera en place mi-janvier 2020 à la mairie qui transmettra.



Construction de l'école et du périscolaire maternels



Les salles de classes en RC, le périscolaire et sa cour en terrasse à l'étage

Pour répondre aux besoins générés par l'accroissement des effectifs scolaires, la commune a décidé d'engager un concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle école maternelle comprenant 4 classes en maternelle (2 classes « petits », 1 classe « moyens » et 1 classe « grands », environ 660 m²), un périscolaire pour les écoliers de 3 à 6 ans (80 repas par jour en moyenne, environ 301 m²) et l'aménagement d'espaces extérieurs (cour, préau, dépose minute, parking, espaces de circulation, sur une surface de 815 m²).

Site

Suite à l'étude de programmation réalisée par le bureau d'étude SAMOP, le conseil municipal a décidé de construire l'ensemble sur deux parcelles de 1 195 m², situées au centre du village, au 81 rue du Général de Gaulle, et de déclasser la partie de la rue de la Paix longeant le site pour la dédier au projet.

Calendrier

L'objectif est d'ouvrir l'école maternelle et le périscolaire associé au cours de l'année scolaire 2021-2022.

La durée du marché se décompose

comme suit : 12 mois de conception et 14 mois de travaux puis une année de garantie de parfait achèvement.

Procédure

L'appel d'offres, publié le 5 mars 2019, a généré 46 candidatures. Le jury, réuni le 16 mai 2019, a sélectionné 3 équipes admises à concourir, à savoir celles de TEKTON Architectes, Lucquet Architectes et Larché & Metzger.

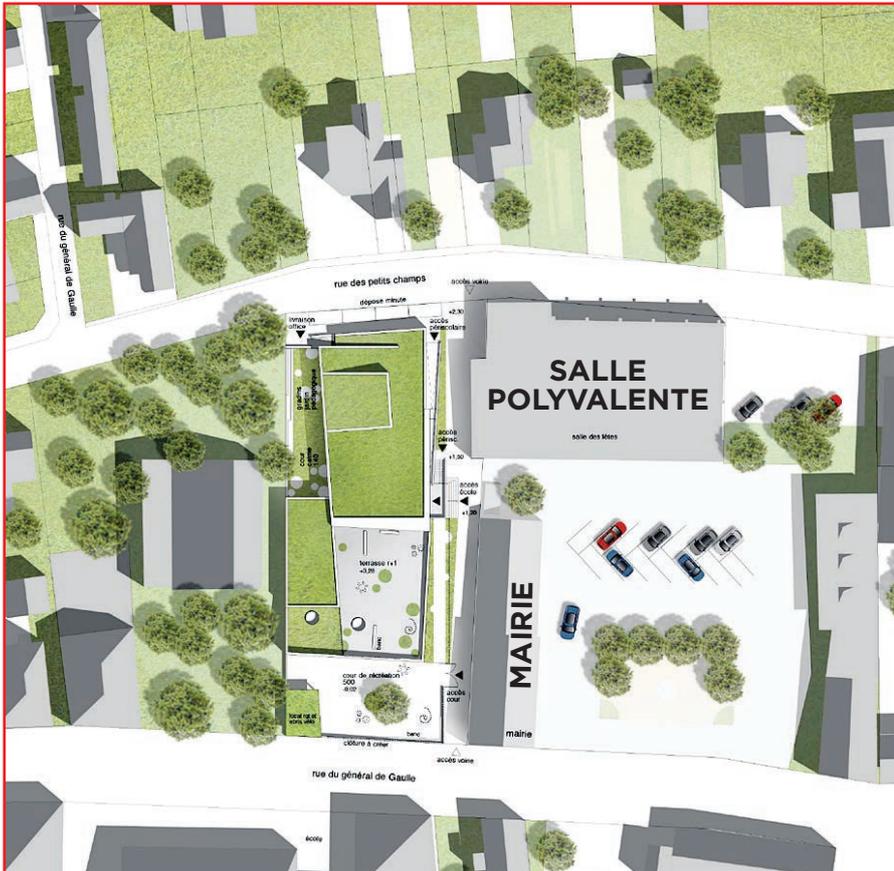
Réuni à nouveau le 18 septembre 2019, il a retenu le projet de l'équipe Larché & Metzger qui présente sa proposition ci-après. Ce projet est chiffré à 2 215 000 € HT, soient

2 071 000 € pour la construction et 144 000 € pour les aménagements extérieurs.

Présentation du projet

Le site d'implantation du nouvel équipement communal est à proximité immédiate de la mairie et de la salle polyvalente, qui marquent le centre de la commune depuis de nombreuses années.

Le projet de construction retenu tient compte des points forts du contexte urbain, en implantant la nouvelle école selon un axe nord-sud, au nord du terrain longeant la rue de la Paix, laissant place au sud



Plan de masse

à une cour surplombant la rue du Général de Gaulle et faisant pendant à l'école élémentaire. Il libère une voie de desserte et maintient une transparence visuelle entre les deux rues du cœur du village.

La mairie se retrouve ainsi avantageusement mise en valeur sur la rue du Général de Gaulle, axe principal de la commune. Les architectes ont favorisé une composition d'ensemble cohérente, simple et évidente, tant par l'implantation que par le traitement des volumes.

Le projet combine volumes bâtis et cours de récréation qui s'organisent en plateaux creusés ou en surplomb du terrain naturel.

La pente du terrain est utilisée au mieux pour favoriser des accès de plain-pied des deux niveaux. L'étage du projet, qui accueille les activités périscolaires, est accessible aux personnes à mobilité réduite par

une rampe depuis la rue des Petits Champs.

Le rez-de-chaussée, communiquant directement avec la place du Général Picquart, accueille l'école maternelle, donnant sur la cour de récréation, le hall spacieux, la salle de jeux et les locaux annexes.

La nouvelle construction est décomposée en volumes doux, succession de toitures à pans simples végétalisés.

Avec son architecture contemporaine, ses procédés techniques de construction performants et qualitatifs, gage de durabilité, elle créera une nouvelle dynamique au centre du village.

Croquis du hall d'accueil de la maternelle



© Larché-Metzger architectes

Il était une fois... la tempête du siècle



La forêt de Geudertheim après Lothar

En 1999, un hôte indésirable a traversé la France et l'Alsace, détruisant tout sur son passage et semant le chaos. Vingt ans après, on a retrouvé son journal de bord où il évoque son forfait, n'hésitant pas à s'en « venter ». Ses notes sont retranscrites ci-après.

1999 : un vilain personnage

« Libéré par Éole, je suis sorti des entrailles aux confins de la mer d'Iroise un soir de réveillon.

Profitant de la léthargie festive de Noël, je me suis engouffré dans les terres de Bretagne.

J'ai vite grandi et passé une adolescence déjà houleuse aux portes de Paris. Sans retenue et avide d'espaces, je me suis précipité sur les crêtes vosgiennes.

Revigoré par l'air vivifiant des sommets, j'ai dévalé les versants

pour dévorer la plaine rhénane et marquer de mon empreinte le pays des Triboques.

Au fait, j'ai oublié de me présenter : on m'a appelé Lothar, votre visiteur du petit matin du 26 décembre 1999. Toutes les chaumières se souviendront de mon passage : toitures démolies, structures arrachées, routes fermées et encombrées, coupures de courant, arbres déracinés, forêts dévastées...

Dans la forêt de Geudertheim, j'ai fait fort. Le bilan est catastrophique. Tous les peuplements d'une hauteur supérieure à 4 mètres sont touchés. 70 % de la surface est anéantie, soit

210 ha sur 296. Sur un volume total estimé de 70 000 m³, 50 000 sont cassés. Je suis assez content de moi, mais j'aimerais bien savoir comment vont réagir les forestiers et la nature après mon vilain tour. »

Juste après la tempête

L'urgence post-tempête a été l'ouverture des axes routiers puis celui des chemins forestiers afin de pouvoir pénétrer les massifs. Ensuite il fallait vendre ce bois sans le brader, ni le laisser pourrir.

Les belles billes de chêne sont allés dans le Bordelais pour en faire des

tonneaux, les pins débités pour de l'ameublement ou des palettes. Le mètre cube se vendait 200 F en moyenne avant la tempête, et seulement 100 F après !

Les forestiers se sont retrouvés avec une forêt à reconstituer. Cette situation fait penser à une équipe de médecins et de chirurgiens qui s'affairent autour d'un grand blessé. Les futaies d'hier ont laissé la place à d'énormes espaces vite colonisés par la fougère, la ronce..., ce qui n'est pas méchant.

D'autres plantes dites invasives, comme le raisin d'Amérique (ou phytolacca), le sérotina (ou cerisier tardif), cousin du cerisier à grappes, se sont installés plus vite que les plantes indigènes, d'où concurrence déloyale.

En 10 ans, la végétation va gommer peu à peu les blessures de la forêt.

20 ans après : lente régénération

Les bouleaux, les robiniers, essences



Régénération naturelle et plantations en 2010

pionnières et à forte croissance juvénile, sont apparus très vite, et il faudra s'en occuper encore longtemps, car ils représentent le court et le moyen terme économique à condition de les éduquer et calmer leur ardeur colonisatrice.

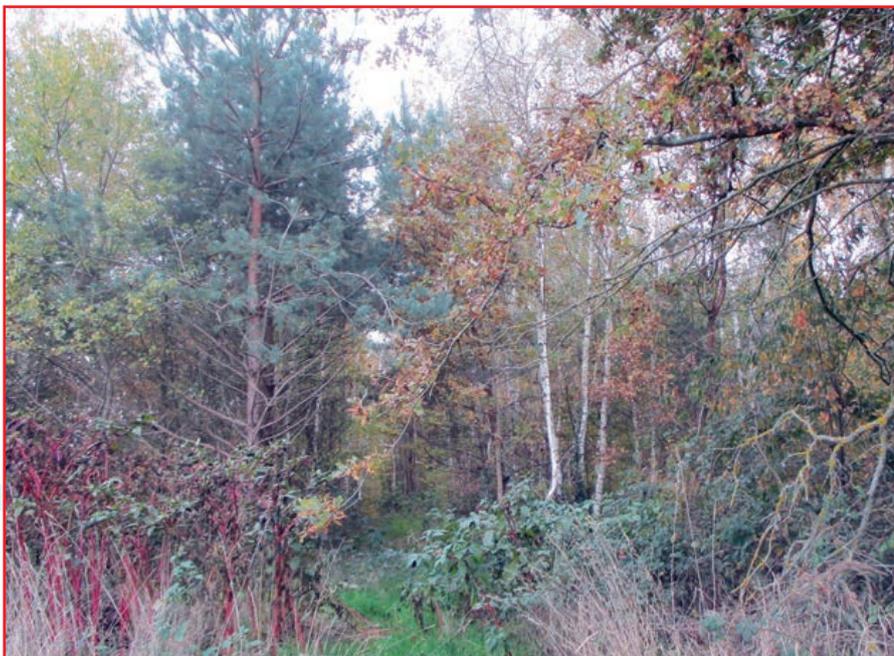
Les années passent et les petits semis naturels de chênes ou de pins sylvestres, complétés par endroit avec des plantations d'autres essences (érables, douglas, mélèzes...), grandissent.

Les travaux de dégagement, de dépressage, d'élagage leur permettent une installation pérenne au milieu des bouleaux, charmes et robiniers.

Notre forêt aujourd'hui paraît saine, viable, et certainement mieux armée pour lutter contre les aléas climatiques et les intrusions dévastatrices de certains prédateurs, mêmes très petits. Avec sa jeunesse, sa diversité, sa proximité, elle peut recommencer à remplir son rôle protecteur, économique, éducateur et ludique.

Mais il faut être bien conscient qu'elle est convalescente, pas encore adulte, et que son éducation reste encore une priorité.

2019 : bouleaux et pins sylvestres sont à la lutte pour atteindre la lumière



FERMETURE DE LA MAIRIE

Il est rappelé que la mairie est fermée au public les jeudis. Par ailleurs, en raison des fêtes de fin d'année, la mairie fermera à 16 h les 24 et 31 décembre 2019. Les permanences des samedis 28 décembre 2019 et 4 janvier 2020 ne seront pas assurées. Merci de votre compréhension.

REPORT DE LA COLLECTE DES RECYCLABLES ET DES ORDURES

La collecte des déchets recyclables (poubelle jaune) du jeudi 26 décembre est reportée au vendredi 27 décembre 2019. La collecte des ordures ménagères (poubelle bleue) du mercredi 1^{er} janvier est reportée au jeudi 2 janvier 2020.

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochains. À ces mêmes dates seront également élus les conseillers communautaires de la CCBZ. Depuis la mise en place du répertoire électoral unique (REU), l'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'au 6^e vendredi précédant le scrutin, soit jusqu'au 7 février 2020 pour les municipales.

Tout électeur peut vérifier s'il est bien inscrit sur les listes électorales, et connaître son bureau de vote directement en ligne, via l'adresse internet www.demarches.interieur.gouv.fr/ise. Doivent être renseignés : le nom de l'électeur, le nom patronymique (nom de jeune fille) pour les électrices, tous les prénoms figurant sur l'état civil de l'électeur, la date et le lieu de naissance de l'électeur.

Si vous constatez une erreur d'état civil sur votre carte électorale, demandez-en la rectification à l'Insee, qui gère le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP).

Contact Insee : mails-insee-contact@insee.fr

Si vous ne figurez pas sur les listes électorales de votre lieu de résidence, vous pouvez vous inscrire soit à la mairie, soit par internet sur le site www.service-public.fr, après création d'un compte, avant le vendredi 7 février 2020. Toute nouvelle inscription sur une liste entraîne automatiquement la radiation de la liste où vous étiez précédemment inscrit.

Concernant les modalités de vote, il est rappelé que vous devez voter pour une liste complète, sans modifier l'ordre de présentation des candidats, ni biffer ou ajouter un nom de candidat. D'une manière générale, toute mention manuscrite sur votre bulletin entraîne la nullité de votre vote. Enfin, si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote, il est toujours possible de voter par procuration.

BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Depuis le 12 novembre 2019, la communauté de communes de la Basse-Zorn (CCBZ) vous propose son service de broyage des déchets verts, inclus dans votre abonnement, jusqu'à mi-février 2020 aux déchèteries de Geudertheim et de Gries.

Amener uniquement des branchages de feuillus (pas de conifères) d'un diamètre inférieur à 10 cm. Les déchets sont broyés tous les 15 jours pendant la fermeture des déchèteries, et vous pourrez repartir avec du broyat utilisable pour pailler votre jardin.

DÉNEI- GEMENT : QUELLES SONT NOS OBLIGA- TIONS ?

En cas de neige, il faut savoir (cf. arrêté municipal du 6 août 2008, article 5) que chacun a l'obligation de déneiger son trottoir, pour ne pas être tenu pour responsable en cas d'accident. Il convient de dégager un passage suffisamment large pour permettre le croisement de deux personnes, pour qu'une poussette ou une personne à mobilité réduite puisse passer.

Attention aussi à votre véhicule, il faut penser à déneiger le toit, les vitres, la plaque d'immatriculation, les rétroviseurs et les feux de signalisation avant de prendre la route.

Le non-respect de cette règle peut être sanctionné d'amendes pouvant atteindre 90 € et se cumuler !

Calendrier

- ➔ 10 et 11 janvier 2020
**Théâtre Alsacien -
Geyderther Wackes**
- ➔ 12 janvier 2020
**Théâtre Alsacien avec
repas choucroute -
Geyderther Wackes**
- ➔ 12 janvier 2020
**Accueil des nouveaux
arrivants et présentation
des vœux**
- ➔ 14 janvier 2020
**Don du Sang -
AGCLS s'Mehlrاد**
- ➔ 31 janvier 2020
Conseil municipal
■ ■ ■
- ➔ 2 février 2020
**Repas paroissial -
Paroisse catholique**
- ➔ 28 février 2020
Conseil municipal
- ➔ 29 février 2020
**Soirée carnavalesque
Football-Club**
■ ■ ■
- ➔ 1^{er} mars 2020
**Carnaval des enfants
Football-Club**
- ➔ 7 mars 2020
**Dîner-concert
Société de Musique**
- ➔ 15 mars 2020
Élections municipales 1^{er} tour
- ➔ 22 mars 2020
Élections municipales 2^e tour
- ➔ 28 mars 2020
**Plantation des arbres
des naissances 2019**
- ➔ 31 mars 2020
**Don du Sang -
AGCLS s'Mehlrاد**
■ ■ ■
- ➔ 4 avril 2020
Nettoyage du printemps

ENQUÊTE PUBLIQUE : MODIFICATION 3 DU PLU

Le Conseil municipal a prescrit la demande de modification 3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) par décision du 6 juillet 2018. Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification 3 du PLU de Geudertheim du lundi 27 janvier 2020 au mercredi 12 février 2020. Daniel-Édouard Klein, chef d'établissement honoraire, a été désigné commissaire enquêteur par le Tribunal administratif de Strasbourg. Les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public sur support papier et sur un poste informatique à la mairie de Geudertheim pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Elles seront également consultables durant l'enquête publique sur le site internet de Geudertheim : www.geudertheim.fr. Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions soit sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, soit par courriel à modif3plu@geudertheim.fr. **Daniel-Édouard Klein sera présent à la mairie pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes : lundi 27 janvier 2020 de 14 h à 17 h, samedi 8 février 2020 de 9 h à 11 h et mercredi 12 février 2020 de 16 h à 18 h.**

DE ANGELIS CARRELAGE ET SOLS



Installé depuis avril 2018, Julien De Angelis est le gérant de l'entreprise DE ANGELIS Carrelage et Sols, implantée à Geudertheim au 23b rue Hornwerck. Ayant plus de 20 d'années d'expérience professionnelle, il est spécialisé dans les travaux de revêtement des sols et des murs. Il saura vous proposer le matériau adéquat pour tous travaux dans le neuf ou la rénovation : carrelage, parquet, dalle vinyle... Son savoir-faire vous garantira une qualité de travail soigné à la hauteur de vos attentes, en assurant une mise en œuvre dans les règles de l'art. Il établira des devis sur mesure selon vos besoins et sera force de propositions en fonction des travaux envisagés. Pour découvrir ses réalisations, vous pouvez consulter sa page Facebook : De Angelis carrelage et sols.

Pour tous renseignements complémentaires ou demande de devis, contactez Julien par téléphone au 06 60 53 75 22, ou par courriel : deangeliscarrelage@gmail.com.

SENSIBILISATION AUX CAMBRIOLAGES

En cette période de fêtes, congés... propice aux cambriolages et vols, il faut rester vigilant. En cas de doutes ou d'interrogations sur des comportements suspects, contactez la gendarmerie en composant le 17. Votre appel sera immédiatement pris en charge par le centre de traitement de « police secours », qui enverra sur place la patrouille la plus proche et la plus adaptée à votre urgence. Soyez acteur de votre sécurité, le 17 est un acte réflexe et un geste citoyen.

Tribune ouverte

Cette rubrique est à la disposition de toute personne ou communauté (association, paroisse, classe d'âge etc.) souhaitant informer les Geudertheimois sur ses activités. Les informations à insérer devront être envoyées par courriel à info@geudertheim.fr et relèvent de la pleine et entière responsabilité de leurs auteurs.

UN 50^e ANNIVERSAIRE EN FÊTE



De gauche à droite : Michel Urban, Daniel Galvani, Stéphane Reinhardt, Chantal Noth, Isabelle Beyl, Christophe Schmitt, Fabienne Fassel, Sylvie Zinck, Yves Ohlmann, Nathalie Henches, Manuela Piechota, Christine Riedinger, Tania Schutz, Sandrine Blaise, Claude Harnisch, Joël Gross, Joao Machado, Martine Bruder, François Bruder, Christian Litt

commune, certains n'y habitent plus, et d'autres n'en sont pas natifs. C'était donc l'occasion de se revoir, d'évoquer les souvenirs de jeunesse et les parcours variés depuis la dernière fois que certains se sont vus, ou encore de mieux se connaître.

Quel est le point commun entre le premier pas de l'Homme sur la lune, le festival de Woodstock, le Concorde, et les personnes sur la photo ? C'est qu'on en fête cette année le 50^e anniversaire ! À l'occasion de leur demi-siècle et sur l'initiative de Claude Harnisch, de son épouse Michèle et de Tania Schutz, des membres de la classe 1969 de Geudertheim se sont retrouvés le 19 octobre dernier. L'ambiance conviviale de la soirée organisée à la salle polyvalente par le Football-Club a servi de cadre. Si plusieurs « soixante-neuvards » vivent toujours dans la

INITIATION À L'INFORMATIQUE

L'ordinateur est devenu un outil du quotidien. Être un peu plus à l'aise avec lui est le but visé par la formation proposée par Richard Schwetta et Arny Eyermann, qui a débuté le 8 octobre. La quinzaine de participants suit assidûment la séance hebdomadaire le mardi de 15 h à 18 h. Expliquer le fonctionnement d'un ordinateur, le maintenir à jour, personnaliser son espace de travail, ranger ses fichiers (images, musiques, documents et courriers etc.) dans des dossiers spécifiques sous une arborescence bien structurée afin de les retrouver aisément, démystifier la navigation internet, sont les thèmes abordés par les formateurs.



À la fin de chaque séance un temps est réservé aux questions spécifiques de chaque participant, avec une aide personnalisée en cas de besoin. Certains réflexes sont d'ores et déjà appliqués à chaque début de séance par les participants, preuve que l'objectif fixé au départ est en train d'être atteint.

LA « GEUD'AIR TIME ROSE »

La « Geud'Air Time Rose », représentée par sa marraine Emmanuelle Grunder, a été accueillie lundi 18 novembre par Patrick Wisniewski, directeur de la clinique de l'Orangerie, suite à la manifestation organisée le 21 septembre 2019 en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

L'association *Un rayon de Soleil*, qui œuvre en chimiothérapie ambulatoire, s'est vue gratifiée d'un chèque d'un montant de 3 545 €. Ce don permettra de diversifier les soins et favoriser certains projets pour améliorer le quotidien des patients durant leurs traitements.

L'association *Geud'Air Time* remercie tous ses partenaires pour leur gratuité et

leur aide précieuse qui a permis de reverser la totalité des gains de cette manifestation. « Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». À l'année prochaine !



UN BÉNÉVOLAT RÉMUNÉRATEUR

Le Comité de Fêtes, présidé par Yves Ohlmann et fédérant les associations de la commune, s'est réuni cet automne pour faire le bilan des activités et le bilan financier de ces dernières années.



55 000 € ont été investis pour agrandir progressivement le chapiteau, acheter une nouvelle piste de danse pour l'intérieur et une autre pour l'extérieur, des tonnelles, des garnitures et diverses petites fournitures.

Cela a été possible grâce aux diverses actions, comme les soirées « sosie », la location du chapiteau à des particuliers (sur le site du *Waldeck* notamment lors de mariages), et surtout les cinq éditions de l'Open Air depuis 2013 qui, à elles seules, ont produit un bénéfice d'environ 36 000 €.

Le Comité de Fêtes, en guise de remerciement et conformément à sa mission d'aide aux associations de la commune, a annoncé la décision de leur redistribuer une partie du

bénéfice engrangé, pour un montant total de 10 000 €. Cette subvention vient s'ajouter aux 17 000 € déjà reversés par le passé. Elle a été calculée proportionnellement au nombre de bénévoles de chaque association ayant œuvré lors des manifestations de ces dernières années.

Chaque responsable associatif a ainsi quitté la réunion avec un chèque en poche, qui pourra servir à financer des actions internes à son association.

Culture dialectale



Min Geyderthe

*A Wunsch : hoffentli wursch dü elsassisch rede
A so làng wie 's Wààser d'Zorn no leuift !*

Mon Geudertheim

Un souhait : puisses-tu parler alsacien
Aussi longtemps que coulera la Zorn !

Contact : Geyderther Wàckes,
président Alfred Jung
Tél. : 03 88 51 17 32.

Courriel : alfredjung@yahoo.fr, ou
mairie : mairie@geudertheim.fr.

Um de Hard rum / Autour de la cuisinière

La cuisinière à bois, au gaz, ou électrique, revient tout doucement à la mode. Autrefois, elle était l'âme du foyer. Autour d'elle s'organisait toute l'activité domestique, surtout en hiver (*em Winter*). Petit retour en arrière, il y a une soixantaine d'années.



En ce froid matin du 24 décembre, un ouvrier (*a Arweiter*) de Geudertheim (appelons-le Joseph), se lève à 4 h pour pouvoir prendre le train (*de Zug*) en gare de Hoerdts vers 5 h. Les cars Mugler ne circulent pas encore à cette époque et il faut pédaler dans la neige fraîche (*em fresche Schnee tratte*) qu'aucun véhicule ne viendra déblayer, bise en face (*de Nederwind em G'secht*). C'est une journée de travail de 9 heures, même la veille de Noël.

Joseph (*de Sepp*) allume le feu dans la cuisinière (*màcht Fier em Hard*) avec du papier journal (*Zitunge-Pàpïer*) et un mélange de sarments de vigne (*Rabholz*) et de plants de tabac séchés (*truckedi Diwàksteck*), avant d'ajouter quelques petites bûches (*kleenî Schittle*) de sapin. Le feu doit être vif pour chauffer rapidement le lait de vache (*Kühmelich*) acheté la veille chez son voisin paysan. Pendant ce temps, il se débarbouille le visage (*ar wascht sech 's G'secht àb*) avec un peu d'eau tiède (*leuij Wàsser*) de la bouilloire (*vum Scheff*) incorporée dans la cuisinière ; pas le temps de

se laver, en hiver, c'est une fois par semaine (*en Mol en de Woch*), le samedi soir. Dans le lait brûlant (*en d'fierich Melich*), il ajoute trois sucres et des morceaux de pain paysan (*Bürebrot*), et avale le solide contenu avec une grande cuillère.

Il n'oublie pas le petit récipient en métal (*'s Kessele*) où son épouse (appelons-la Marie) a préparé son repas de midi, lapin et nouilles (*Kennel un Nüdle*), à réchauffer sur le poêle (*uf'm Ofe*) du chantier. Et avant de partir, il ajoute deux trois grosses bûches dans l'âtre qui tiendront jusqu'au réveil de Marie (*'s Marigel*) vers 6 heures et demie.

À 7 heures, Marigel réveille ses deux enfants, Georges (7 ans) et Christine (5 ans) ; c'est jour d'école normal. Le lait chaud est accompagné d'une grosse tartine de beurre avec confiture de quetsches (*Gwatschel-Schlagel*). Une autre tartine ira dans le sac d'école (*Schueler-Säck*) pour la récréation de 10 h. Et c'est autour de la cuisinière que se passe une bonne partie du restant de la journée. C'est le moment de mettre au four un cake aux noix (*a G'sündheitskueche met Nuesse*). À midi, Georges



(*de Schorschel*) et Christine (*'s Chreschtinele*) se régalaient d'une omelette au sucre (*Eierkueche mt Zucker*). Les enfants repartis à l'école, Marigel se dépêche de confectionner les petits fours de Noël (*Wiehnochtsbredle*) qui seront goûtés le soir. Elle en profite aussi pour préparer les cadeaux de Noël (*Wiehnochts-Gschankle*). Pour Chreschtinele, ce sera, grand luxe, une poupée (*a Pupp*) et pour Schorschel une boîte de construction (*a Beuikàschte*), en fait des chutes de bois (*Holzsteckle*) rapportées du chantier par papa, une tablette de chocolat (*a Täfel Schokolàà*) et des clémentines. Sepp aura une paire de pantoufles (*a Poor Socke*) et une paire de gants (*a Poor Hendschi*) tricotés en cachette (*em Versteckelde*) par Marigel au coin de la cuisinière. Elle a aussi tricoté (*g'streckt*) un grand cache-nez pour elle. Le tout est soigneusement caché.



Une fois les enfants de retour, Marigel remplit une bassine en bois (*Holzkeuel*) avec de l'eau chaude prélevée dans la bouilloire de la cuisinière. La fillette (*'s Maidel*) est lavée en premier, de la tête aux pieds puis, dans la même eau, le garçon. « Yé, elle n'a pas de zizi » fait Schorschel. « Non, parce que c'est une fille », explique Marigel.

Vient le moment magique de décorer (*zehre*) le sapin de Noël. Papa vient de rentrer. On dîne simplement avec une épaisse soupe de pommes de terre (*a decki Grumbeeresupp*). Et voici que déjà le père fouettard (*de Hånstràpp*), accompagné du *Christkindel*, frappe à la porte. Chreschtinele et Schorschel tremblent de peur (*riedere vor Angscht*) et promettent d'être toujours sages.



Les enfants ouvrent leur paquet, les bougies du sapin brûlent, les *Starnespretzer* crépitent, la famille chante *Mon beau Sapin*.

Les enfants sont aux anges. Fatigués par toutes ces émotions, ils font de doux rêves, bien au chaud dans leur lit, les pieds tout contre la grosse pierre (*a Wäckesteen*) enveloppée d'une serviette pour éviter les brûlures et qui a passé toute la journée dans le four de la cuisinière (*em Bächofe vum Hard*). Au petit matin, le gel (*de Frost*) a dessiné de jolies arabesques sur les vitres de la fenêtre de la chambre non chauffée (*en de ung'heitze Stub*). Alors que le feu crépite (*'s Fier rosselt*) déjà dans la cuisinière où sera dorée la dinde de Noël.

SAINTE BARBE 2019

La traditionnelle soirée Sainte Barbe de la section locale des Sapeurs-pompiers de Geudertheim-Bietlenheim s'est déroulée le samedi 30 novembre 2019 à la salle polyvalente. Les jeunes sapeurs de la section ont eu le plaisir d'échanger avec les vétérans locaux qui sont venus en nombre pour passer une agréable soirée.

La photo montre les sapeurs-pompiers mis à l'honneur ; pour le maire Pierre Gross, ce fut l'occasion de féliciter le nouveau chef de section qui vous est présenté ci-dessous.

De gauche à droite : Pierre Gross (maire de Geudertheim), caporal Damien Strub, Lucas Ohlmann (président de l'Amicale des Sapeurs-pompiers), caporal Julie Maechling (diplôme chef d'équipe), 1^{er} classe Arnaud Elter, 1^{er} classe Jonathan Meyer (diplôme VSAV), sergent-chef Frédéric Muller (chef de section), Patrick Kieffer (maire de Bietlenheim).



SERGENT-CHEF FRÉDÉRIC MULLER



Frédéric Muller s'engage chez les sapeurs-pompiers le 1^{er} juillet 1996 au sein du corps de Kurtzenhouse-Gries. Il est muté le 1^{er} décembre 2001 au centre de secours de Brumath, puis le 1^{er} août 2017 au sein de la section de Geudertheim-Bietlenheim, Geudertheim étant depuis sa nouvelle commune de résidence. Au niveau de sa carrière, il est nommé 2^e classe le 1^{er} juillet 1996, caporal le 1^{er} juin 2004, caporal-chef le 1^{er} juin 2007, sergent le 1^{er} octobre 2014 et sergent-chef le 1^{er} octobre 2017. En 2003, il est venu en renfort dans le département de l'Hérault suite à un engagement avec le SDIS, et en mars 2013 il est également en renfort dans le département de la Manche, toujours avec le SDIS. Le samedi 5 octobre 2019, Frédéric Muller est nommé officiellement chef de la section des sapeurs-pompiers de Geudertheim-Bietlenheim. Il s'est engagé depuis fort longtemps à relever les défis et être à la hauteur de l'estime et de la confiance qu'on lui témoigne déjà. Il a à cœur de poursuivre dans la voie tracée par ses prédécesseurs, sachant également que sa mission devient de

plus en plus complexe. Il œuvre désormais avec ses hommes et femmes pour participer activement aux actions de prévention nécessaires et si importantes de nos jours, et pour lutter contre toute forme de feu. Il n'hésite pas à sacrifier beaucoup de temps à sa passion pour se former et ainsi rester opérationnel et efficace.

Si des personnes sont intéressées par un engagement pour devenir sapeur-pompier, elles peuvent prendre contact avec Frédéric Muller au 06 81 86 85 90 ou par courriel : frederic67.muller@yahoo.fr

DE ASTÉRIX UN DE OBÉLIX EN GEUDERTHEIMUS

Pour sa 36^e saison, l'association théâtrale des *Geydether Wackes* sort une fois de plus des sentiers battus et présente une adaptation des célèbres bandes dessinées *Astérix et Obélix*, sous la plume du président Alfred Jung.

Deux fillettes de Geudertheim (Océane Suss-Hincker et Yaelle Noé-Siegel) apprennent leur leçon d'histoire sur la Gaule et les Gaulois. Survient Panoramix (Alfred Geissler) qui veut les aider et les projette en l'an 52 avant Jésus-

Christ dans le village de Geudertheimus cerné par les Romains de Brocomagus (Brumath), la capitale de l'Alsace. Pour les retrouver, Nadina (Nadine Noé-Siegel), leur gouvernante, n'a d'autre ressource que de les rejoindre. Elle retrouve Falbala (Aurélié Suss-Hincker), qui tient le restaurant *Au Cheval Blanc* et l'accorte serveuse Elantia (Sandrine Ramspacher), Astérix (Marcel Wolff) et Obélix (Jean-Marc Spindler).

Il y a aussi Vercingétorix (Roland Fessler), accompagné par sa fille Sucaria (Maurine Peter), et Jules César (Gilbert Adam), venu avec son fils Marcus (Anthony Spindler), qui se rencontrent à Geudertheimus pour essayer de faire la paix. Et deux soldats romains, Antonius (Jean-Claude Maechling) et Sextus (Thomas Ihli) qui espèrent séduire Falbala et sa serveuse avec un commerce de farine.

Tout déraile lorsque la potion magique de Panoramix, qui rend amoureux, fait son effet sur tout le monde. Le beau Marcus doit faire face à quatre amoureuses : Falbala, Elantia, Nadina et même Sucaria, la fille de Vercingétorix, alors que de son côté Nadina est convoitée par une flopée de soupirants. La fin est surprenante, à l'image d'une comédie décoiffante. Dépaysement assuré, avec le très beau décor d'un village gaulois et de superbes costumes.

Comme de coutume, une partie de la recette ira à une bonne œuvre ; cette année, ce sera au profit de la recherche contre le cancer. L'an dernier, 1 000 € avaient été versés à l'école maternelle de Geudertheim.

A harzlichi Englodung àn àlli Elsasser-Theàterfreund !

Cordiale invitation à tous les amateurs de théâtre alsacien !

Les représentations à Geudertheim, salle polyvalente :

Vendredi 10 janvier et samedi 11 janvier 2020, à 20 h, dimanche 12 janvier, à 15 h. Tarif : 9 €.

Dimanche 12 janvier, à midi : choucroute royale, dessert, café (sur réservation). Tarif (choucroute et théâtre) : 27 €.

Réservations : tabac-presse Stephan, 52 rue du Gal de Gaulle ; tél : 03 88 68 32 67.

L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG ET L'AGCLS S'MEHLRAD



La dernière collecte de sang de l'année 2019 a mobilisé 49 donateurs. Seuls 42 prélèvements ont pu être réalisés pour diverses raisons. Ce bilan est satisfaisant du fait de la présence de huit nouveaux donateurs qui ont répondu favorablement à la sollicitation de l'AGCLS s'Mehlrاد faite lors de la journée du *Messti*. Souhaitons que cet élan ne s'essouffle pas. Une fois encore, toutes les personnes sont invitées à venir faire un don de sang lors de la prochaine collecte en janvier 2020. Les besoins sont toujours aussi importants et les malades comptent sur vous. La dernière campagne télévisée insistait sur le fait que si on consacrait une heure de son temps, on pouvait sauver trois vies. Une heure pour sauver trois vies, il n'y a pas à hésiter ! L'Établissement français du sang et l'AGCLS s'Mehlrاد vous remercient pour votre future participation et vous donnent rendez-vous les mardis 14 janvier, 31 mars, 30 juin et 20 octobre 2020. Ils comptent sur vous.

CONCERT EN PRÉPARATION...



L'édition 2020 du dîner-concert de la Société de Musique aura lieu le samedi 7 mars à la salle polyvalente, suivant la formule habituelle.

Pendant que les folkloristes, sous la houlette du président Yves Ohlmann, serviront le repas (roulé de dinde, frites, salade, dessert, café), les musiciens du directeur Édouard Riedinger et de Jérémy Ohlmann se prépareront à monter sur scène pour présenter ensuite leur programme qu'ils répètent depuis déjà plusieurs semaines. Il mettra en valeur de nombreux styles musicaux d'ici et d'ailleurs, d'aujourd'hui et d'hier.

Tarifs : 18 € pour un adulte, 9 € pour un enfant de 6 à 12 ans, gratuit en dessous de 6 ans. Les réservations

sont obligatoires et se font auprès du président de l'association (tél : 03 88 59 35 54) ou de tout membre actif de la Musique Paysanne et du Groupe Folklorique.

FÊTE DES LUMIÈRES N° 8

Samedi 14 décembre 2019 à 18 h a eu lieu le lancement de la 8^e édition de la fête des lumières 2019 à Geudertheim, organisée comme tous les ans par l'AGCLS s'Mehlrads. Ce jour-là, plus de 40 personnes, membres de l'association et sympathisants, étaient sur le pont. La manifestation s'est déroulée dans les rues du village. Dès le départ, sur la place Marie-Georges Picquart magnifiquement décorée pour l'occasion, il était possible de se faire tirer le portrait (seul ou en groupe) avec le désormais traditionnel stand photo. On trouvait également pour la 1^{re} fois un bar extérieur et le jeu imaginé



par Matthieu Fuchs qui, depuis la création de cette fête des lumières, invente les jeux lumineux qui plaisent tant aux participants. Après avoir récupéré son cadeau fluorescent, c'est parti pour une ballade illuminée de 2,5 km qui

commence à la Maison Greder, mise en lumière par Denis Peter pour l'occasion, les lumineuses guidant les visiteurs à travers le jardin. Et hop ! direction rue de la Paix, puis rue de Kurtzenhouse où l'on trouve, au croisement de la rue des Grives, l'animation des vers luisants. En route vers le chemin de la Froën, avec ses bûches canadiennes et ses 14 feux d'artifices. Petite pause rue des Vergers pour déguster un succulent vin chaud et c'est reparti vers la rue des Petits Champs pour admirer un mur lumineux. Direction place du moulin avec les bonbonnes blagues avant d'en terminer avec ce parcours rue du Moulin, avec le spectacle *Lumières d'antan* proposé par la troupe *Va, danse et deviens*. Retour à la salle polyvalente, lumineusement bien décorée, car il est temps de passer à table avec au menu une délicieuse soupe de pois, saucisse et dessert (soupe et *knacks* pour les enfants). L'AGCLS remercie toutes les personnes ayant contribué à la réussite de cette 8^e fête des lumières.



WIEHNOCHTSBREDLE 2019

30^e ÉDITION

Une fois de plus, la belle équipe de bénévoles et les membres de l'AGCLS s'Mehlrاد ont confectionné les *Bredle* de la solidarité. Durant deux jours, une trentaine de personnes se sont consacrées à la fabrication d'une dizaine de sortes de petits gâteaux de Noël. De ce magnifique travail d'équipe sont sortis 840 paquets de 250 g de non moins magnifiques *Bredle*, vendus comme les années précédentes 5 € pièce.

Cette année, trois associations ont été choisies pour se partager le bénéfice :

- ENFADO, du Pôle de Psychiatrie des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, dont l'objectif est d'améliorer le quotidien du patient par les soins et médiations culturelles, artistiques et sportives.
- Guérir et vivre la sclérose tubéreuse de Bourneville, maladie génétique rare mais qui touche près de 8 000 personnes en France.
- Association Laine-Tendresse-Amitié, des tricoteuses qui confectionnent des vêtements pour les enfants prématurés ou mort-nés.

Cette 30^e édition a été une fois de plus une réussite. Le président de l'AGCLS tient à remercier particulièrement tous les donateurs qui au fil des années ont toujours soutenu l'opération, les bénévoles sans qui cette opération ne pourrait être aussi importante, ainsi que la mairie qui a toujours mis à disposition les locaux qui permettent à l'équipe de travailler dans de bonnes conditions. Il remercie également tous les membres de l'AGCLS qui, d'année en année, ont fait preuve de leur grande générosité et solidarité. L'AGCLS peut vraiment s'enorgueillir des environs 100 000 € distribués depuis 30 ans. Elle témoigne sa reconnaissance aux pionnières et pionniers de l'opération, qui ont su mettre en place cette idée généreuse.



Le comité de rédaction, avec au 1^{er} rang de gauche à droite : Arny Eyermann, Prazères Machado, Jérémy Ohlmann, Michèle Heussner-Westphal, Renaud Treil, Dominique Mochel, Pierre Gross et au 2^e rang Damien Verrier et Béatrice Treil, et une pensée pour Christophe Herrmann, membre de la commission, qui nous a quittés le 24 mai 2019,

vous souhaite un joyeux Noël et une excellente année 2020 !

LES MARIÉS DE L'ANNÉE 2019



18/05
François BASS et Jessica SIGWALT



15/06
Thomas SCHOENENBERGER et Emma SCHOTT



10/08
Nicolas MULLER et Amélia LEGER



7/09
Mathieu SCHNEIDER et Élodie WENDLING

> OCTOBRE 2019

JUBILAIRES

- 2/10
Jean-Georges MUHL
14 rue Hof, **83 ans**
- 6/10
Jean-Paul LERGENMULLER
78 rue du Gal de Gaulle, **85 ans**
- 8/10
Marlise HAMM née FESSMANN
30 rue du Gal de Gaulle, **82 ans**
- 10/10
Berthe WOLFF née ROTH
7 rue de l'Arche, **85 ans**
- 15/10
Berthe HAMM née HOECHSTETTER
2 impasse Jacques, **86 ans**
- 22/10
Edwige ESSINGER née JUNGER
26 rue Sainte Maison, **80 ans**
- 23/10
Georges FESSMANN
3 rue du Presbytère, **84 ans**

DÉCÈS

- 17/10 à Bischwiller
dans sa 87^e année
Gilbert Charles PFEIFFER
4 rue du Gal Leclerc
- 27/10 à Geudertheim
dans sa 76^e année
Jean-Paul LAGEL
3a rue des Prés
- 27/10 à Brumath
dans sa 88^e année
Wilhelmine Hélène BERGTHOLD
née HALM
Anciennement à Geudertheim
- 29/10 à Strasbourg
dans sa 89^e année
Albert Georges ANDRES
36 route de Bietlenheim
- 29/10 à Haguenau
dans sa 99^e année
Carmen HARTMANN née HIRSCH
Anciennement à Geudertheim

> NOVEMBRE 2019

JUBILAIRES

- 1/11
Colette SCHWARZ née THOMANN
34 rue du Gal de Gaulle, **81 ans**
- 5/11
Charles GEISSLER
27 rue Sainte Maison, **84 ans**
- 7/11
Roland SCHRAMM
3 rue Albert Schweitzer, **85 ans**
- 11/11
Marguerite BECK née GELDREICH
16 rue Albert Schweitzer, **81 ans**
- 13/11
Denise STROHL née HEINEMANN
10 rue des Pommiers, **80 ans**
- 18/11
Philippe René BECKERICH
46 rue du Gal de Gaulle, **90 ans**
- 25/11
Mélanie CONTET née MEICHEL
8 rue des Primevères, **90 ans**

NAISSANCES

- 15/11
Enzo Christian Paul LOBSTEIN
né à Strasbourg
fils de Tristan LOBSTEIN
et de Cynthia SIGWALT
6 place de l'Église
- 18/11
Lou GAUSS
née à Strasbourg
fille de Jérôme GAUSS
et d'Aurélié BRANDT
2 rue des Mésanges

> DÉCEMBRE 2019

JUBILAIRES

- 1/12
Gilbert JUNGER
1 rue Albert Schweitzer, **84 ans**
- 2/12
Albert REINBERGER
8 rue des Primevères, **84 ans**
- 4/12
Jean GESTER
2 rue du Château d'Eau, **82 ans**
- 5/12
Frieda KNIPPER née MEISSNER
17 rue du Moulin, **95 ans**
- 6/12
Nicole FIECK née KUHN
16 rue du Gal de Gaulle, **81 ans**
- 19/12
René ANDRÈS
2 rue de la Zorn, **86 ans**

DÉCÈS

- 8/12 à Brumath
dans sa 88^e année
Chrétien Albert WOLFHUGEL
90 rue du Gal de Gaulle

Rectificatifs :

Dans le G'IM 46 d'octobre 2019, il fallait lire en page 9 : Noces d'or des époux Willy Huckel et non pas Hickel ; et en page 24 : Berthe WEBER née ROSER (27/09), 91 ans et non pas 89 ans.

Le comité de rédaction présente toutes ses excuses aux personnes concernées pour ces erreurs

2019 en chiffres

- Naissances : 25
- Mariages : 4
- Pacs : 12
- Décès : 17